France

Conseil des Gouverneurs

Septembre 2013

Point 5 de l'ordre du jour

Renforcement des activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires (Document GOV/2013/32)

Monsieur le Président,

La délégation française tient à remercier le Directeur Général pour son rapport sur le renforcement des activités de l'Agence dans le domaine des sciences, technologies et applications nucléaires, et remercier les Directeurs généraux adjoints Alexander Bychkov et Daud Mohamad pour leur présentation de ce point de l'ordre du jour.

La délégation française s'associe pleinement à la déclaration prononcée par le représentant de la Lituanie au nom de l'Union Européenne et souhaite présenter les quelques remarques suivantes à titre national.

Monsieur le Président,

Le rapport qui nous est soumis aujourd'hui met en lumière les progrès substantiels réalisés par l'Agence dans des domaines aussi variés que la lutte contre le cancer ou la transmission des maladies par les insectes, la gestion des ressources en eau, le développement d'un programme électronucléaire ou de technologies nucléaires innovantes comme les SMR. Mon pays entend poursuivre son soutien aux activités de l'AIEA de promotion de l'énergie nucléaire et des applications nucléaires non énergétiques.

Monsieur le Président,

Alors que les perspectives de croissance des capacités électronucléaires mondiales se confirment, nous estimons que l'Agence doit jouer un rôle central au plan international pour assurer un développement de l'énergie nucléaire en conformité avec les plus hauts standards de sûreté, de sécurité et de non-prolifération. La France, qui maîtrise l'ensemble

des technologies nucléaires, considère que le développement des ressources humaines constitue un enjeu majeur. C'est pourquoi nous accueillons chaque année environ 70 stagiaires titulaires de bourses de l'AIEA pour des stages ou des voyages d'études en France et organisons sur notre sol plusieurs formations ou réunions de l'AIEA à destination des pays souhaitant lancer ou étendre leur programme électronucléaire. Je souhaite ainsi attirer votre attention sur les évènements suivants que nous avions déjà évoqués, pour certains, lors de notre réunion de mars :

- La tenue à Paris, la semaine dernière, d'un atelier technique de 3 jours coordonné par EDF et consacré à la flexibilité de charge des réseaux, en présence de M. Park, directeur de la division de l'énergie nucléaire de l'AIEA ;
- Un atelier de formation par l'ANDRA, à Châtenay-Malabry, fin juin, sur l'examen des capacités opérationnelles et des évaluations du risque des déchets radioactifs ;
- L'organisation par EDF, au début du mois de novembre, d'une réunion technique, en Bourgogne, sur la chaîne d'approvisionnement stratégique et l'implication du secteur industriel national dans le cadre d'un programme électronucléaire.

En plus de ces actions spécifiques, la France poursuit son soutien au programme de l'Agence relatif à l'assistance aux pays souhaitant développer ou lancer un programme électronucléaire. Nous offrons ainsi au Département de l'énergie nucléaire les services d'un nouvel expert senior qui contribuera aux activités du groupe INIG.

La France a également accueilli les séminaires techniques suivants :

- La Conférence internationale sur les réacteurs à neutrons rapides et les cycles du combustible associés (FR13), à Paris, en mars : cette conférence a permis d'identifier les défis posés par un déploiement industriel sûr et accepté par l'opinion publique des réacteurs de 4ème génération ;
- La 7ème réunion technique sur le fonctionnement en régime permanent de dispositifs de fusion à confinement magnétique, à Aix-en-Provence en mai.

Monsieur le Président,

La France se félicite également des progrès réalisés par les initiatives et programmes de recherche dans le cadre des applications nucléaires relatives à la santé et à la protection de l'environnement. Ces actions nous confirment que l'atome a un rôle essentiel à jouer hors du domaine énergétique en faveur du développement et de la satisfaction des besoins humains essentiels.

France

En plus d'une nouvelle contribution volontaire au programme PACT, je souhaite informer le Conseil des actions suivantes entreprises par la France en soutien au Département des sciences et applications nucléaires et au Département de la coopération technique :

- Une contribution extrabudgétaire au projet de coopération technique sur la promotion des compétences dans la technique de l'insecte stérile (TIS) et son intégration aux méthodes traditionnelles de lutte contre les vecteurs de maladie dans l'Océan Indien ;
- La mise à disposition d'un expert du CEA comme coordinateur scientifique du Centre international de coordination sur l'acidification des océans (OA-ICC) et une contribution financière aux activités de ce Centre créé au sein du Laboratoire marin de l'AIEA à Monaco, en juillet 2012 ;
- La participation enfin du CIRAD (Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement), au nom de la France, au Mémoire d'entente signé le 10 juin 2013 avec plusieurs pays de l'Océan Indien, afin de renforcer la coopération régionale dans le domaine du contrôle des espèces de mouches du fruit.

Monsieur le Président,

La délégation française recommande que le Conseil prenne note de ce rapport et le transmette à la Conférence générale.

Monsieur le Président, je vous remercie.